

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1073

présenté par

M. Charles de Courson

à l'amendement n° 982 du Gouvernement

ARTICLE 51

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« loterie »,

les mots :

« grattage et de tirage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. Suite à l'audition de l'ARJEL, il convient de clarifier la rédaction de cet article.